

# Initiation au Tango Argentin

# Annecy

Salle de danse du lycée des Bressis 85 route des Creuses 74600 SEYNOD

# Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de pratique régulière de Tango argentin

#### Cours d'initiation:

tous les mercredis soir

de 19h à 20h

hors vacances scolaires

#### Pratiques libres:

un lundi sur deux

de 20h30 à 22h30

hors vacances scolaires

#### Contacts:

annecy@tango-velours.fr Michel au 06 07 76 26 92 Martine au 06 21 59 22 04

Site: https://tango-velours.fr



# Initiation au Tango Argentin

# Annecy

Salle de danse du lycée des Bressis 85 route des Creuses 74600 SEYNOD

# Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de pratique régulière de Tango argentin

#### Cours d'initiation:

tous les mercredis soir

de 19h à 20h

hors vacances scolaires

#### Pratiques libres:

un lundi sur deux

de 20h30 à 22h30

hors vacances scolaires

#### Contacts:

annecy@tango-velours.fr Michel au 06 07 76 26 92 Martine au 06 21 59 22 04

Site: https://tango-velours.fr



# Initiation au Tango Argentin

### Annecy

Salle de danse du lycée des Bressis 85 route des Creuses 74600 SEYNOD

# Formule annuelle

Pour débutants ou moins de 3 ans de pratique régulière de Tango argentin

### Cours d'initiation :

tous les mercredis soir

de 19h à 20h

hors vacances scolaires

#### **Pratiques libres:**

un lundi sur deux

de 20h30 à 22h30

hors vacances scolaires

#### Contacts:

annecy@tango-velours.fr Michel au 06 07 76 26 92 Martine au 06 21 59 22 04

Site: https://tango-velours.fr

### **Tarifs**

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15  $\mathfrak E$ ) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210  $\mathfrak E$  par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site https://tango-velours.fr

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1er versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

# Inscriptions

<b>-</b>
NOM:
Prénom:
Danse avec :
Adhésion : Déjà réglée ☐ ; à régler 15 € ☐  Forfait Initiation : 210 € ☐  Autre cas particulier : € ☐
Total à régler : €
Modes de règlement :
☐ Espèces : €
$\square$ Chèque(s): $\qquad \in + \qquad \in + \qquad \in$
Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)

#### **Tarifs**

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15  $\mathfrak E$ ) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210  $\mathfrak E$  par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site https://tango-velours.fr

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1<sup>er</sup> versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

# **Inscriptions**

NOM:
Prénom :
Danse avec :
Adhésion : Déjà réglée ☐ ; à régler 15 € ☐  Forfait Initiation : 210 € ☐  Autre cas particulier : € ☐
Total à régler : €
Modes de règlement :
☐ Espèces : €
$\square$ Chèque(s): $\in$ + $\in$ + $\in$
Chèques vacances ANCV : (détail nbre

#### **Tarifs**

L'adhésion à l'association Tango-Velours (15  $\ensuremath{\in}$ ) est nécessaire pour participer à toute activité chez nous. Le forfait annuel (210  $\ensuremath{\in}$  par personne) comprend des cours, des pratiques encadrées par des bénévoles confirmés de notre association, et des pratiques libres.

Les dates des ateliers sont confirmées sur le site https://tango-velours.fr

Il est possible de régler le forfait par 3 chèques à l'ordre de « association Tango-Velours », encaissés au 01/10, 01/01, 01/03 ou par chèques-vacances

En cas de règlement multiple avec adhésion, l'adhésion est à régler en espèces ou par chèque bancaire et à intégrer au 1er versement.

L'inscription en couple est conseillée ; les personnes seules sont placées en liste d'attente.

Les inscriptions seront confirmées dans la limite des places disponibles et parité assurée.

# Inscriptions

NOM:
Prénom:
Danse avec :
Adhésion : Déjà réglée ☐ ; à régler 15 € ☐
Forfait Initiation: 210 €
Autre cas particulier : € 🗆
Total à régler : €
Modes de règlement :
☐ Espèces : €
Chèque(s): € + € + €
Chèques vacances ANCV : (détail nbre chèques et montants)